



Concours de Peinture



*Exposition des œuvres
du 20 au 24 Mai 2009
à la Salle des Fêtes*

CONCOURS DE PEINTURE

“Comme un arbre...”

Bon de Participation A retourner avant le 9 Mai 2009

La Municipalité de



NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : Tél.

Email : Technique :

Age (pour les -15 ans) :

Reconnait avoir pris connaissance du règlement et atteste sur l'honneur l'originalité de son œuvre. **Signature :**



La participation est de : - de 15 ans : gratuite de 15 à 18 ans : 10 € + de 18 ans : 20 € Membre de l'Association : 15 €
Fiche à retourner accompagnée du chèque correspondant libellé à l'ordre de "Association des Artistes de Larmor-Plage" ou "AALP".
Adresse d'expédition : 4, rue de l'Étang - 56260 Larmor-Plage. Tél. : 02.97.53.66.47 ou 02.97.86.34.47 - flable@orange.fr

Les Artistes de Larmor-Plage et la Municipalité organisent un concours de Peinture sur le thème "COMME UN ARBRE..."

Quelles techniques ?

Ce concours est ouvert aux peintres de toutes tendances. Toutes les techniques à plat sont autorisées à l'exception des procédés photographiques. Limité à 1 œuvre par peintre.

Toute copie d'œuvre sera éliminée d'office.

Sur quels supports ?

Huile et acrylique : Formats uniquement 15 F, M, P, carré 60 x 60 non encadrés (cache-pointe facultatif).

Pastel, aquarelle, gouache, encre, collage :

Sous verre uniquement 50 x 65 avec baguette sobre de 2 cm.

Coller au dos de l'œuvre une étiquette : nom, adresse, titre et prix du tableau.

Système d'accrochage et lien obligatoires.

LES HORS FORMATS SERONT REFUSÉS SANS REMBOURSEMENT DE L'INSCRIPTION.

Quand ?

Les œuvres réalisées devront être déposées à la Salle des Fêtes de Larmor-Plage, le **Mardi 19 Mai 2009 de 9h30 à 12h30**, ou expédiées, solidement emballées et protégées, **jusqu'au 11 Mai 2009**, dernier délai, à l'adresse suivante :

Association des Artistes de Larmor-Plage
4, rue de l'Etang - 56260 Larmor-Plage
Tél : 02.97.33.66.47

Les tableaux non parvenus à cette date ne seront pas retenus.

L'œuvre sera réexpédiée à son auteur, à la condition expresse d'être accompagnée d'une étiquette de réexpédition et de la valeur de l'affranchissement, sinon elle sera à retirer au siège de l'Association.

L'Association des Artistes de Larmor-Plage décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou de dommages des œuvres adressées pour le concours.

Prix et récompenses

Toutes les œuvres seront exposées à **la salle des Fêtes de Larmor-Plage** du 20 Mai au 24 Mai 2009.

Les notes seront attribuées par un jury d'après 3 critères :

- * Composition de l'œuvre.
- * Maîtrise de la technique.
- * Créativité.

Il sera décerné :

- 1 - Prix de la ville de Larmor-Plage (toutes techniques) : 1000 €.
- 2 - Prix de la technique mixte : 200 €.
- 3 - Prix huile, acrylique : 200 €.
- 4 - Prix aquarelle, pastel, gouache... : 200 €.
- 5 - Prix des 15/18 ans
- 6 - Prix des moins de 15 ans.

et de nombreux cadeaux récompenseront les nominés.

La remise des prix aura lieu le **Vendredi 22 Mai 2009 à 18 heures à la salle des Fêtes**. Elle sera suivie d'un vin d'honneur.

Tous les peintres ayant obtenus un premier prix seront invités à exposer à notre salon d'ETE 2009.

Le retrait des œuvres se fera le Dimanche 24 Mai 2009 de 18 heures à 19 heures 30.